

APPEL POUR DES ASSISES LOCALES ET DÉPARTEMENTALES DE LA SANTÉ EN ESSONNE

L'assemblée réunie le 15 Novembre 2017 à Juvisy sur Orge sur proposition du
Comité de Défense des hôpitaux du Nord Essonne :

- 1) **se félicite** de l'impact de la pétition internet et papier « **Non à la fermeture des hôpitaux de Juvisy, Longjumeau et Orsay !** », signée par 28 500 concitoyens, succès obtenu par la mobilisation active d'usagers, des personnels des hôpitaux, d'élus ;
- 2) **se félicite** que, par le biais de motions et de lettres, des Conseils Municipaux, des Maires du Nord Essonne, un Député, le Conseil Départemental, s'inquiètent de la politique de l'ARS qui, avec la destruction programmée des hôpitaux en Nord Essonne, mène à un désastre sanitaire.
- 3) **appelle nos concitoyens à participer à l'organisation dans leur ville, d'Assises Locales de la Santé**
- 4) **demande à la Ministre de la Santé Madame Buzyn**
 - un moratoire sur les destructions
 - l'organisation par l'ARS d'Assises Départementales de la Santé en Essonne pour l'élaboration d'un projet de santé en lien avec les besoins réels du territoire.

Ce projet devra prendre en compte les besoins des habitants du territoire, exprimés lors des Assises Locales de la Santé, et être élaboré en concertation avec les professionnels et usagers (personnels hospitaliers, médecins de ville, personnels médicaux et paramédicaux, pompiers, établissements privés, associations de maintien à domicile, usagers, Comité de Défense des hôpitaux du NE, élus locaux, etc...). Tous ont un avis intéressant à donner sur l'accès aux soins et leurs besoins, c'est leur participation qui en justifiera la pertinence.

Ce projet devra

1. **Garantir les trois hôpitaux existants pour leur proximité en leur donnant les effectifs nécessaires pour assurer des soins de qualité et d'accueil** : se rendre soi-même à l'hôpital, avoir des visites, tout cela compte quand on est malade.
2. **Garantir l'accessibilité** : la desserte effective par les transports en commun doit être un préalable et non une hypothèse future.
3. **Garantir une réponse publique aux besoins sanitaires, environnementaux ET sociaux** de tous les habitants du territoire par un maillage fin du territoire en institutions et professionnels de santé.
4. **Garantir une complémentarité** réelle entre services hospitaliers et services de soins en ville déjà qualifiés « de fragiles » par l'ARS.
5. **Garantir un accueil des urgences** avec des personnels qualifiés et une ouverture permanente qui ne soit pas de l'improvisation (CCSU/CCUR⁽¹⁾) : construisons-le déjà avant de fermer les hôpitaux !
6. **Garantir la post-hospitalisation** : SSR⁽²⁾ MDR⁽³⁾ EPHAD⁽⁴⁾, lits halte-soin Santé, soins palliatifs, avec l'appui renforcé des PASS⁽⁵⁾ et du SAMU Social, et le besoin de la place renforcée faite aux personnes en situation de handicap.
7. **Prendre en compte les mutations de l'exercice médical** vers une médecine en charge des maladies chroniques et du rôle assumé, par l'hospitalisation publique, de soins poly-pathologies médicales, sociales et psychiatriques, en mettant en place un accompagnement professionnel et institutionnel qualifié.

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS 1978)

« La santé est un état de bien être physique, mental et social qui ne consiste pas seulement en l'absence de maladie ou d'infirmité. »

(1) CCSU : Centre de Consultation de Soins Urgents
CCUR : Centre de Consultation d'URgences

(2) SSR : Soins de Suite Rééducation

(3) MdR : Maison de Retraite

(4) EPHAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

(5) PASS : Permanence d'Accès aux Soins de Santé